



Votre référence client :

Votre compte de contrat :

~~XXXXXXXXXX~~

Paris, le 07/05/2013

Objet : Régularisation tarifaire du 4ème trimestre 2011

Madame, Monsieur,

Conformément à l'arrêté du 1er août 2012 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, tous les contrats réglementés de vente de gaz naturel courant sur la période du 01/10/2011 au 31/12/2011 font l'objet d'une **régularisation tarifaire**. Votre contrat, souscrit le 21/10/2011, et que vous avez résilié le 21/08/2012, est donc concerné par cette régularisation.

Cette régularisation prend en compte la modification rétroactive du prix de votre tarif réglementé de gaz naturel sur la période du 01/10/2011 au 31/12/2011. Elle figurera sur une prochaine facture à venir, à la ligne "régularisation tarifaire".

Cette régularisation tarifaire s'élève à **0,0052 € par kWh**, cela correspond à la différence entre le prix publié dans l'arrêté et celui qui vous a déjà été facturé, soit une **somme totale de 9,34 € HT** correspondant à **1796 kWh** sur la période du 22/10/2011 au 31/12/2011.

Ce montant a été calculé sur la base de vos relevés de consommation effectués et transmis par GrDF et selon la plage de consommation prévisionnelle prévue dans votre contrat. Nous avons appliqué les coefficients climatiques mensuels décrits dans vos Conditions Générales de Vente (annexe 1 de vos Conditions Générales de Vente de Gaz et/ou d'Electricité).

Nous espérons que ces informations vous permettront de bien comprendre votre prochaine facture. Si vous souhaitez en savoir plus, nous avons mis à votre disposition :

- un site dédié [www.dolcevita-regularisationtarifaire.com](http://www.dolcevita-regularisationtarifaire.com) pour répondre à vos questions, comprendre les évolutions et les modes de calcul de nos prix,
- un numéro vert pour joindre votre Conseiller DolceVita :

0 800 450 860

APPEL GRATUIT DE VOUS A NOS SERVICES

Nous vous invitons à bien conserver ce document qui vous précise les coordonnées et adresses internet utiles pour en savoir plus : elles ne figureront pas sur votre facture.

Bien cordialement,

Eric Lestanguet  
Directeur Clientèle et Commercial

Être utile aux Hommes